

Max-Pol Fouchet

La revue *Fontaine* accueille pour la première fois un poème de Pierre Emmanuel dès le n° 7, en janvier-février 1940. Il s'agit de « Camps de concentration » (p. 1-2), suivi de « Temps de la paix » (« On verra s'avancer... »). Audace du poète, à laquelle répond l'audace de l'éditeur... Clairvoyance de l'un et de l'autre, capables de voir l'inacceptable et prêts à le dénoncer car « Le poète a toujours des devoirs et ses devoirs sont des droits » (*Fontaine*, n° 5, août-septembre 1939). Dès la déclaration de la guerre, Max-Pol Fouchet avait écrit dans l'éditorial de ce numéro 5 : « FONTAINE va s'essayer à rafraîchir ses amis altérés par le feu. / Car la poésie continue. Car la poésie doit continuer. Pour l'honneur des hommes ». Les poèmes de Pierre Emmanuel y trouvaient tout naturellement leur place.

Avant l'exode, le 29 mai 1940, Pierre Emmanuel écrit à Max-Pol Fouchet de Pontoise où il est encore pour un mois : « Je vous envoie quelques courtes pièces, l'une, "In Tenebris", écrite il y a quelques jours, les trois autres en septembre dernier, mais celles-ci me paraissent prendre quelque valeur dans les circonstances présentes. J'aurais voulu vous envoyer un poème assez long, "À un Ami", écrit pour répondre à ce besoin de communion totale avec ceux d'en-haut que vous-même sentez avec force : mais je pressens qu'avec le nouveau régime des imprimés vous aurez beaucoup de peine à faire à tous la place qu'ils méritent. En tout cas, je m'efforcerai de vous envoyer des pièces courtes et qui témoignent le plus possible de ma présence à notre temps. » En fait, dans le numéro suivant, de juillet-août-septembre, paraissent « À une église dévastée » et la suite « Au poète », dédiée à Pierre Jean Jouve.

Durant toute la guerre, Pierre Emmanuel collabore à la revue *Fontaine*. Max-Pol Fouchet lui propose de faire partie du comité de rédaction en décembre 1940, et Pierre Emmanuel en est très heureux. Leurs relations, comme toujours avec Pierre Emmanuel, sont empreintes de vérité (qui ne va pas sans quelques colères lorsque l'édition présente des fautes) et d'affection profonde, dues à un respect mutuel et à la conviction que l'œuvre poétique doit dire l'homme et permettre un progrès dans la liberté intérieure. Pierre Emmanuel est très sensible aux efforts de la revue en ce sens :

« Sois remercié de chacun de tes numéros. Nous avons besoin de cette solidarité spirituelle qui s'affirme si puissante dans la revue. »

Pierre Emmanuel incite parfois Max-Pol Fouchet à la prudence, comme il le fait aussi avec Pierre Seghers. Il écrit ainsi le 18 décembre 1940 : « Mounier m'écrit qu'« ils »

ont repéré Fontaine, et particulièrement le texte de Daumal et le mien. / Il vaut mieux attendre silencieusement, et lutter sur le terrain de la seule poésie, que de mettre celle-ci (et les promesses que suscite la revue) en danger. / J'ai envoyé à Mounier un « Hymne de la liberté » que la censure a refusé, bien qu'il n'ait rien que de très élevé de ton, et ne s'adresse en rien au régime français, mais vise l'Autre, la Bête. / Je ne voudrais pour rien au monde que, pour un texte trop brûlant, la poésie soit atteinte dans ses moyens d'existence. Il ne faut pas. Les textes jugeront plus tard ceux qui les ont condamnés au silence. »

Le 2 mars 1941, Pierre Emmanuel lui envoie les premiers « *Cantos* » : « Ne rêve pas », « Qui me sépare de ma mort », « Ô lac, front qui sommeille ». « Ô fais que je ne meure... ». Fouchet est alors à Alger, où il reste jusqu'en 1944. Les contacts épistolaires sont parfois compliqués.

En 1941, Fouchet envisage de publier *Jour de colère*. Pierre Emmanuel l'évoque dès le 2 mars : « Bien sûr que je serai heureux d'être édité par toi ! Mon « Funèbre », enrichi de plusieurs poèmes anciens et nouveaux, de la guerre d'Espagne au dernier, que je t'ai envoyé, se nommera "Jour de Colère" mais sera plein d'espérance aussi. L' "Hymne de la Liberté", et quelques autres poèmes l'ouvriront sur l'avenir. Mais la censure ? En tout cas, je vais le préparer : tu l'aura dans une dizaine de jours ». Le manque de papier, des problèmes multiples en retardent la parution. Pierre Emmanuel l'annoncent en avril, puis en juillet, s'en agace en novembre. Le 27 janvier 1942, il écrit : « Je viens, enfin ! de faire la mise en pages de *Jour de colère* » (Lettre à Jean Lescure), puis le 4 mars : « *Jour de colère* est en route ».

En 1945 *Fontaine* publie aussi *La liberté guide nos pas*, la dernière de celles que Pierre Emmanuel appelle : « mes œuvres de guerre » ou « mes œuvres de résistance » (*Tristesse ô ma patrie* ne relève pas à ses yeux de la même perspective). Les éditions sont revenues à Paris, Pierre Emmanuel y est aussi, en sorte que la correspondance se raréfie.

Sources : Fonds Pierre Emmanuel et Max-Pol Fouchet, *Fontaine*, lettres diverses.